Parti Révolutionnaire
www.sitecommunistes.org
Communistes

27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : http://www.sitecommunistes.org
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org
https://x.com/PRCommunistes

05/11/2026

Communiqué de presse du Front Polisario à propos du non renouvellement de la mission de la Minurso au Sahara occidental

Nous publions en intégralité le communiqué du Front Polisario à propos du non renouvellement de la mission de la Minurso et nous renouvelons notre solidarité avec sa lutte pour la décolonisation effective du Sahara Occidental Le Front Polisario réaffirme sa détermination à coopérer avec le Secrétaire général de l'ONU et le Conseil de sécurité en vue de parvenir à une solution juste, durable et définitive garantissant l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental

Bir Lahlou, le 31 octobre 2026

Le Front Polisario a suivi avec une attention particulière la réunion du Conseil de sécurité consacrée à la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara Occidental (MINURSO), tenue le 30 octobre 2026. Il constate qu'à l'issue de ses délibérations, le Conseil de sécurité n'est pas parvenu à adopter une résolution relative à la prorogation du mandat de la Mission, qui arrive à échéance le 31 octobre 2026. Le Front Polisario exprime sa vive préoccupation face à l'impasse dans laquelle se sont trouvés les travaux du Conseil de sécurité. Cette situation découle essentiellement du projet de résolution présenté par les États-Unis, dont les dispositions reflétaient largement les positions politiques de l'administration américaine et celles de la puissance occupante marocaine. Elle a été aggravée par les positions d'un nombre restreint d'États membres du Conseil, dont les prises de position ont traduit un soutien manifeste aux politiques expansionnistes et coloniales, ainsi qu'une volonté de perpétuer la logique du deux poids, deux mesures dans le traitement des questions internationales. Dans ces circonstances, le Front Polisario se félicite que ce projet de résolution n'ait pas été adopté. Son adoption aurait gravement porté atteinte aux fondements mêmes du processus de paix conduit sous l'égide des Nations Unies au Sahara occidental. Elle aurait également créé un précédent particulièrement dangereux, susceptible d'entraîner des conséquences déstabilisatrices pour la paix et la sécurité, tant à l'échelle régionale qu'internationale. À cet égard, le Front Polisario tient à exprimer sa profonde reconnaissance à la Fédération de Russie pour la position de principe qu'elle a adoptée en s'opposant au projet de résolution. Il salue également les abstentions de la Chine, du Pakistan et de la Somalie. Il relève, par ailleurs, avec satisfaction les positions exprimées par la majorité des membres du Conseil de sécurité en faveur d'une solution juste et durable, garantissant au peuple du Sahara Occidental l'exercice de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies, ainsi que le respect du mandat de la MINURSO et des recommandations du Secrétaire général de l'Organisation. Le Front Polisario renouvelle également ses remerciements et exprime sa profonde gratitude l'Algérie sœur pour sa position constante et de principe, ainsi qu'à l'ensemble des pays alliés et amis qui ont manifesté leur solidarité avec le peuple Sahraoui et soutenu son combat légitime pour la défense de ses droits nationaux, conformément à la légalité internationale et aux résolutions pertinentes des Nations Unies

Le Front Polisario rappelle que la MINURSO a été créée par le Conseil de sécurité en vertu de sa résolution 690 (1991), puis déployée sur le territoire sur la base d'un accord mutuellement accepté par les deux parties, le Front Polisario et le Maroc, dans le cadre du Plan de règlement conjoint des Nations Unies et de l'Organisation de l'unité africaine. À ce titre, toute tentative visant à remettre unilatéralement en cause ce cadre convenu entre

les deux parties ou à modifier le mandat de la Mission pour l'aligner sur les exigences et les positions de la puissance occupante marocaine est catégoriquement rejetée.

Le Front Polisario dénonce, en outre, la présentation tendancieuse et déformée faite par la puissance occupante marocaine des résultats des délibérations du Conseil de sécurité relatives à la MINURSO. Cette démarche s'inscrit dans le prolongement des tentatives répétées de dénaturer la portée de l'avis consultatif rendu par la Cour internationale de Justice en 1975 sur le Sahara Occidental. Elle vise essentiellement à manipuler les faits et à induire l'opinion publique marocaine en erreur quant à la réalité juridique et politique de la question Sahraouie. Dans ce contexte, le Front Polisario met solennellement en garde contre toute initiative ou mesure que la puissance occupante marocaine pourrait prendre et qui serait susceptible de compromettre le processus de paix conduit sous l'égide des Nations Unies au Sahara Occidental ou de porter atteinte au mandat de la MINURSO. Il tient la puissance occupante marocaine pour pleinement responsable de toute conséquence grave que de tels actes pourraient engendrer pour la paix et la sécurité dans la région. Depuis plus de trois décennies, le Front Polisario n'a cessé de faire preuve d'un esprit de coopération constructive avec les efforts déployés par les Nations Unies. Il a participé activement aux différentes étapes du processus de paix et consenti d'importantes concessions dans le but de favoriser son avancement et de créer les conditions propices à un règlement juste et durable du conflit. C'est dans cette même logique de responsabilité et d'engagement en faveur de la paix qu'il a soumis au Secrétaire général des Nations Unies, le 20 octobre 2025, une proposition élargie, témoignant une nouvelle fois de sa volonté sincère de contribuer au règlement du conflit et de favoriser la consolidation de la sécurité et de la stabilité dans la région.

Dans cet esprit, le Front Polisario réaffirme solennellement son engagement à poursuivre sa coopération avec le Secrétaire général des Nations Unies et le Conseil de sécurité, en vue de parvenir à une solution juste, durable et définitive, conforme à la légalité internationale et garantissant l'achèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie d'Afrique.